

Jean Picq*

RETOUR SUR UN ÉPISODE DOULOUREUX : MERS EL KEBIR

Revenir sur ce qui fut un drame politique et militaire de triste mémoire m'est venu à l'esprit en lisant cet été les discours de guerre de Winston Churchill qui viennent d'être fort opportunément publiés en traduction bilingue¹. Il m'a semblé que l'on pouvait y trouver l'exemple d'une situation où il a été possible de donner une réponse affirmative à la question: « La fin justifie-t-elle les moyens ? ». Pour beaucoup d'entre nous, la réaction la plus spontanée qui vient à l'esprit n'est-elle pas en effet d'y répondre par la négative, au nom de la loi morale dont Kant a fait un impératif catégorique et qui interdit de traiter l'humanité comme un moyen mais toujours comme une fin ? Un bref rappel des circonstances s'impose avant de proposer à la réflexion quelques commentaires éthiques et politiques.

Un ultimatum serré : la fin justifie les moyens

L'armistice signé par le maréchal Pétain avec l'Allemagne en juin 1940 disposait que la flotte française serait désarmée et, qu'en échange, le Reich hitlérien ne ferait pas usage des vaisseaux pendant la durée des combats. Un tel engagement pris par le Führer ne pouvait protéger l'Angleterre du risque que les vaisseaux français, tombés entre les mains allemandes, ne viennent tôt ou tard renforcer l'armada rassemblée par l'Allemagne pour envahir les Iles britanniques. C'est donc pour conjurer ce risque que Winston Churchill, Premier ministre de Sa Majesté depuis le 13 mai 1940, ordonna le 3 juillet 1940 à une escadre anglaise de neutraliser la flotte française dans le port militaire de Mers el Kébir, situé près d'Oran. Un ultimatum fut adressé à l'amiral Gensoul, qui commandait la flotte française. Cet ultimatum proposait cinq options au terme d'un raisonnement serré en trois temps :

* Jean Picq est professeur à l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

- une première alternative était offerte : soit prendre la mer avec les Anglais et combattre avec eux les Allemands, soit se rendre sous commandement britannique jusqu'à un port anglais avec des équipages réduits qui seraient ensuite rapatriés chez eux, l'engagement étant pris d'une remise des vaisseaux à la France à la fin de la guerre ;

- en cas de refus parce que les Français se sentiraient « moralement contraints de stipuler que (leurs) vaisseaux ne doivent pas être utilisés contre l'ennemi tant qu'il ne viole pas l'armistice », une troisième option était évoquée : gagner soit un port français des Antilles où les navires seraient démilitarisés, soit un port américain où ils seraient préservés jusqu'à la fin de la guerre ;

- enfin, si les Français rejetaient « ces offres loyales », une dernière option extrême était donnée: « saborder vos vaisseaux dans les six heures », sinon la flotte anglaise emploierait « la force pour les empêcher de tomber aux mains des Allemands ou des Italiens ».

Les historiens ont établi que l'Amiral Gensoul n'avait transmis à Vichy que deux de ces cinq possibilités - gagner les ports anglais sous contrôle britannique ou se saborder - et qu'il avait décidé, devant le refus du gouvernement, d'ordonner les tirs des batteries côtières contre la flotte britannique. Celle-ci dut réagir avec une grande puissance de feu et les vaisseaux français furent soit détruits soit gravement endommagés. Seuls, le cuirassé *Strasbourg* et cinq autres navires parvinrent à quitter la rade et à rejoindre le reste de la flotte à Toulon. La neutralisation de la flotte française fit 1380 morts et 351 blessés, ce qui témoigne de la dureté des combats. C'est dans ce contexte douloureux que Winston Churchill se présenta le lendemain à Westminster devant la Chambre des Communes pour rendre compte de sa décision et la justifier en nom de la sécurité de la Grande Bretagne. Il conclut son discours en des termes qui ne laissent aucun doute sur ce que furent les raisons de sa détermination et justifient ultimement son choix d'engager le feu contre des frères d'armes: « [...] Ce n'est pas le moment de douter ou d'être faible. Voici l'heure suprême qui nous appelle [...] Ce qui vient de se passer devrait, à soi seul, suffire à dissiper une bonne fois pour toutes les mensonges et les rumeurs répandus avec tant d'ardeur par la propagande allemande et par les agissements de la cinquième colonne, selon lesquels nous aurions l'intention d'ouvrir des négociations, de quelque manière que ce soit et par quelque voie que ce soit, avec les gouvernements allemand et italien »².

Une parole qui éclaire

Revenir sur ce drame soixante après qu'il ait eu lieu permet de *penser* avec la distance et la liberté que donne l'écoulement du temps. Et de le faire en se plaçant comme Français, héritier des victimes de l'affrontement,

du côté du responsable politique qui répondit que la sécurité de l'Angleterre justifiait la mort de plus d'un millier d'hommes et la destruction de la flotte de l'allié devenu ce jour-là l'adversaire, cet allié avec lequel il avait combattu entre septembre 1939 et juin 1940.... L'exercice de la pensée est facilité par la qualité du discours politique tenu par Churchill devant les parlementaires : si la parole politique a pour première tâche d'éclairer, celle du « vieux lion » britannique était lumineuse car elle fut prononcée, non seulement pour justifier les choix présents, mais pour rendre compte pour l'avenir *erga omnes* : « *I live the judgement of our action, with confidence to Parliament. I leave it to the nation and I leave it to the United States. I leave it to the world and history* »³. Ce discours, auquel j'invite les lecteurs à se reporter (voir ci-après) pour en mesurer toute l'intensité dramatique, inspire plusieurs commentaires politiques ou éthiques en lien avec la question posée. Si, dans l'ordre politique et militaire, la fin peut parfois justifier les moyens, la décision doit être scrupuleusement expliquée par le décideur lui-même ; elle doit recevoir sans délai l'approbation des représentants du peuple et être laissée au jugement de l'histoire.

Ethique de conviction, éthique de responsabilité

Qu'on l'approuve ou qu'on la désapprouve⁴, la décision prise exigeait, en raison même de son extrême gravité, de rendre compte. Rendre compte d'une décision, c'est s'interdire de jouer sur les seules passions et/ou les peurs, mais expliquer les fondements rationnels et/ou éthiques en vertu desquels elle a été prise ; évoquer les précautions prises avant sa mise en œuvre effective et rappeler le processus contradictoire qui a été engagé ; souligner la conscience que le décideur avait de sa gravité. Bref, rendre des comptes, précisément parce que la fin ne saurait à elle seule justifier tous les moyens.... Rendre des comptes parce que la décision d'employer tous les moyens n'allait pas du tout de soi....

C'est à cet exercice que s'emploie le Premier ministre anglais devant la Chambre des Communes. Les termes qu'il utilise d'entrée de jeu sont sans équivoque et empreints d'une tonalité éthique : « C'est avec une *sincère tristesse* qu'il me faut annoncer à la Chambre les mesures que nous avons estimé devoir prendre pour empêcher la flotte française de tomber aux mains des Allemands »⁵. Plus loin dans le texte, l'éthique est encore évoquée quand, rappelant les termes de son ultimatum, Churchill suggère que les Français peuvent se sentir « *moralement tenus* » par l'armistice tant que celui-ci n'est pas violé. De même, mais cette fois pour justifier la décision anglaise, il souligne le caractère « *loyal* » des options offertes à la flotte française....et rappelle l'espoir qui l'habita que « l'une ou l'autre des solutions présentées serait acceptée sans qu'il soit nécessaire d'employer la force terrible d'une escadre anglaise »⁶. C'est enfin et surtout avec une

égale préoccupation éthique qu'il conclut en qualifiant ce drame militaire « *d'affaire contre-nature* ». Plus encore, il invite ses compatriotes à « faire preuve de compréhension envers l'amiral Gensoul et ses officiers ». S'employant à tenter d'expliquer l'attitude des officiers français, il suggère qu'ils « se sont crus tenus d'obéir aux ordres donnés par leur gouvernement sans possibilité pour eux de voir que ces ordres étaient dictés par les Allemands »⁷. C'est un aspect essentiel dans une démarche inspirée par des considérations éthiques que d'honorer jusqu'au bout le point de vue de l'adversaire et de tenter de le comprendre.

Au lendemain de la première guerre mondiale dans une conférence restée célèbre, le grand sociologue et philosophe allemand Max Weber confessait à de jeunes pacifistes allemands que la politique « casse » nécessairement l'éthique en deux, entre une morale de *conviction* - qu'on pourrait définir comme l'excellence du préférable - et une morale de *responsabilité* - qui renvoie à ce qui est réalisable dans un contexte historique donné. C'est cette éthique de responsabilité qui conduisit Churchill à décider d'agir comme il le fit : « Il nous est impossible à nous qui avons été vos frères d'armes de laisser vos beaux vaisseaux passer sous le contrôle de l'ennemi [...]. Nous sommes déterminés à nous battre jusqu'au bout. En cas de victoire, nous déclarons solennellement que nous restaurerons la grandeur et le territoire de la France. Mais pour atteindre cet objectif, nous devons nous assurer que les meilleurs vaisseaux de la marine française ne seront pas utilisés contre nous par l'ennemi commun »⁸. L'adversaire ne l'était que pour ce jour, l'ami demeurerait... Sans doute ce sentiment explique-t-il que la décision, formulée dans l'ultimatum serré, s'employait à ne pas enfermer le destinataire en lui ouvrant la possibilité d'échapper à la violence. Au demeurant, un autre officier général français, l'Amiral Godfroy, qui commandait l'escadre française à Alexandrie en Egypte, préféra éviter la confrontation et choisit d'accepter le désarmement de sa flotte sous contrôle britannique.

La démocratie parlementaire

Agir donc s'imposait pour Churchill, quelles que puissent être la violence et les conséquences des moyens utilisés. Mais agir ne suffisait pas, encore fallait-il s'en expliquer. Mais devant qui ? Avec ses discours de guerre prononcés au palais de Westminster, ce haut lieu de l'histoire constitutionnelle anglaise, le Premier ministre anglais donne ici à voir la force des institutions parlementaires britanniques, telle qu'elle s'exprime dans l'adage formé depuis le Moyen Age et réitéré lors de la résistance contre les tentations de pouvoir absolu des Stuart au XVII^e siècle : « *King in Parliament* ». L'exécutif en Angleterre ne peut rien faire sans avoir sollicité et obtenu la confiance des représentants assemblés aux Communes.

Longue et forte tradition qui interdit le passage en force, oblige à s'expliquer et parfois à batailler, comme dut le faire encore récemment Tony Blair lors de la seconde guerre d'Irak. En Angleterre, la confiance de la Chambre ne se présume pas, elle doit se mériter chaque jour et le fameux « *question time* » en atteste. Mais il est remarquable que cette nécessité d'une confiance jamais acquise et toujours comme en suspens n'ait pas été mise en congé pendant la guerre. La lecture attentive des discours de guerre le révèle admirablement. Démocratie en guerre, l'Angleterre s'interdit toute forme « *d'état d'exception* » qui justifierait que la confiance soit déléguée une fois pour toutes, en raison des circonstances exceptionnelles d'un conflit mondial. De bout en bout de cette longue guerre, Churchill se présente devant ses pairs pour solliciter leur confiance, et notamment aux moments les plus délicats. Il en prend l'habitude dès sa désignation au printemps 1940 quand le Roi lui confie la mission de former un nouveau gouvernement et alors même que les responsables conservateurs - mais aussi libéraux et travaillistes - ont décidé de soutenir son projet de gouvernement d'union nationale. A chaque moment important, il se rend à Westminster : lors de la présentation de son gouvernement le 13 mai 1940 quand il prononce la phrase restée célèbre – « Je n'ai rien à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur... » ; plus tard, lors de la bataille de France et de la débâcle militaire ; quand le risque de l'invasion allemande devient gravissime ou encore lors des horreurs du Blitz... A chaque fois, Churchill s'attache à expliquer ses décisions en rendant compte des impératifs de l'heure. Plus encore, il sollicite l'approbation de la Chambre. Voilà ce qui constitue la singularité et la force de la démocratie parlementaire britannique, devenue référence pour bien des pays européens⁹.

Une relecture critique

En définitive, ce retour sur l'événement douloureux que fut la neutralisation de la flotte française à Mers el Kebir – précisons-le encore, avec toute la liberté et l'absence de passion qu'autorise l'épaisseur du temps – permet de mieux comprendre les raisons du décideur mais aussi de procéder à une relecture critique de notre propre histoire (par rapport à ceux qui vécurent l'événement comme une trahison et une opération de vive force intolérable de la part d'un allié). Toute communauté humaine doit se rendre capable d'exercer un regard critique sur son histoire.

S'agissant d'une grande nation, les événements heureux ou glorieux sont suffisamment nombreux pour qu'elle ne s'interdise pas de critiquer des temps de la vie nationale où les choix opérés sur le plan politique furent malheureux et parfois très contestables. Ce qui distingue le patriotisme du nationalisme, c'est précisément que l'attachement à son pays interdit de

céder à la tentation de penser que tout ce qui a été fait et entrepris était, par principe, bon ou juste. Il arrive que les nations se fourvoient sous la direction de dirigeants qui pêchent par manque de courage ou de lucidité. Tel fut le cas de notre pays quand ses dirigeants firent le choix de la collaboration. La réponse de l'amiral Gensoul ne marquait-elle pas qu'entre la « perfide Albion », rivale de toujours mais démocratie exemplaire, et le rêve d'un « nouvel ordre européen » avec Hitler, le choix avait été fait ? Le risque de voir la flotte française tomber entre les mains d'Hitler n'était-il pas d'une toute autre nature que celui de voir la flotte française neutralisée sous le contrôle d'un régime démocratique qui continuait la guerre ? Au demeurant, le sabordage de la flotte à Toulon ne donna-t-il pas, deux ans plus tard, raison à Churchill ? Au fond, ce qui caractérise l'idéologie nationaliste - et telle était celle de l'Etat français - c'est précisément que la fin justifie en toutes circonstances les moyens. L'histoire a jugé : entre Churchill et Pétain, c'est la fin du premier et non celle du second qui justifiait les moyens.

Notes :

¹ Winston Churchill, *Discours de guerre*, Editions Tallandier, collection Texto, édition bilingue, Paris 2009, p. 118 et ss.

² Ibid. p. 129.

³ Ibid. p.127. C'est moi qui souligne.

⁴ On pouvait soutenir que la fin, aussi impérieuse ait-elle été, ne justifiait pas la destruction de la flotte d'un allié avec lequel on s'était engagé dans le combat contre le nazisme et qui constituait une carte militaire essentielle pour la conduite de la guerre (si un amiral courageux avait un jour décidé de prendre le large pour rejoindre les Alliés).

⁵ Ibid. p. 119, c'est moi qui souligne.

⁶ Ibid. p. 123.

⁷ Ibid. p. 125.

⁸ Ibid. p. 121.

⁹ On mesure ce qui nous sépare de cette tradition quand on songe que c'est à Londres que le président Sarkozy annonça sa décision de renforcer les troupes françaises en Afghanistan. Le débat qui suivit au Parlement perdait toute signification alors même que la décision eût justifié une discussion large avec l'ensemble des forces politiques.